
Adresse du maire et des officiers municipaux, réunis au conseil général de la commune d'Angély-Boutonne (Charente-Inférieure), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du maire et des officiers municipaux, réunis au conseil général de la commune d'Angély-Boutonne (Charente-Inférieure), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 229-230;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18198_t1_0229_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Ainsi que vous et avec vous, nous voulons que l'agriculture soit protégée, que le commerce revive, que les arts fleurissent, que le travail et l'industrie soient encouragés.

Ainsi que vous enfin, et avec vous, nous voulons la république une et indivisible, la réforme de tous les abus, l'anéantissement de toutes les factions, et la force des lois.

Nous désirons que chacun exerce librement le droit inaliénable de produire ses pensées de les faire circuler, de les rendre publique; mais nous désirons aussi l'application sévère et inflexible de la responsabilité légale.

Nous désirons que les sociétés populaires qui ont rendu tant de services à la cause commune soient maintenües; mais nous ne voulons pas qu'elles confédèrent, au préjudice du grand tout; nous ne voulons pas qu'elles usurpent la souveraineté.

La Convention est le centre national; elle sera notre point de ralliement au milieu de tous les orages, elle sera celui de l'immense majorité des français.

Poursuivez donc, Législateurs, votre carrière sublime, de grandes parties manquent encore à l'édifice, c'est surtout dans les moeurs qu'il faut inoculer la république. L'ignorance et la corruption firent les prêtres et les rois; hâtez vous, Législateurs, de satisfaire à la juste impatience de vos commettans; achevez d'organiser et l'éducation généreuse qui convient à l'enfance, et les institutions robustes qui doivent appartenir à tous les âges, alors, vous aurez de plus en plus assis la colonne de la liberté sur des bases indestructibles.

Suivent 27 signatures.

f

[Les citoyens de la commune d'Abreschviller, réunis en société populaire, à la Convention nationale, s. d.] (11)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentants du peuple!

L'horizon politique de la France était obscurci par l'orage des factions : l'hideuse anarchie précitée de la terreur de l'immoralité et de tous les vices ennemis de la République, menaçait de dévorer le fruit de tant de sacrifices et de glorieux travaux entrepris pour la conquête et le maintien de la liberté, l'hypocrisie des ambitieux en faisant mine de n'attaquer que les ennemis du peuple et de l'égalité, proscrivait sourdement la probité, les talents et les richesses.

La nation que vous aviez déjà sauvée de tant de dangers, jettait encore un regard d'espérance sur vous, pour la dégager de ce ramas impur d'agitateurs, de dominateurs et d'égorgés qui sous le masque d'un patriotisme outré s'éle-

vaient sur les débris de la royauté et cherchaient à étouffer parmi nous les principes de la raison, de la justice et de l'humanité.

Législateurs! Votre sollicitude a répondu au vœu national : la sagesse de la Convention a mesuré la profondeur de ce nouvel abîme, sa fermeté l'a comblé.

Nous avons reçu avec le plus vif intérêt cette adresse sublime et consolante, où vous venez d'imprimer avec les traits brûlants de la vérité le sceau de l'ignominie et de la réprobation sur le front des imposteurs et des intriguants. Nous adhérons de coeur et d'esprit aux maximes précieuses que vous y rappelez au peuple français, elles seront constamment notre boussole et notre règle; de même que la Convention nationale demeurera toujours pour nous le centre unique, auquel l'amour de la patrie, le respect des lois et la reconnaissance publique rallieront sans cesse tous les bons citoyens. Vive la République! vive la Convention nationale!

Salut et fraternité.

Jacques-Blaise VERNIORY, *président*
et 27 autres signatures.

g

[Les maire et officiers municipaux, réunis au conseil général de la commune d'Angély-Boutonne, à la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (12)

Liberté, Égalité, Fraternité

Représentants,

Nous avons lus le trente vendémiaire votre adresse au peuple français sur la place de la liberté, où tous les citoyens de notre commune étoient assemblés pour célébrer les triomphes soutenus, et sans nombre de nos invincibles armées; cette lecture a augmenté l'alegresse de cette fête; le développement des principes que vous aviez eu le courage de proclamer a une étendue si bien limitée, si bien établie dans votre immortelle adresse, que la justice, et la vertu s'y reconnoissent à chaque période : l'admiration avoit suspendue la joie, la reconnaissance luy a succédé, et les cris mille fois repetés de vive la république, vive la convention! ont été l'unanime expression de leurs sentiments; et nous, leurs magistrats, fiers de leurs vertus, nous venons vous transmettre leurs vœux, et nous croyons devoir vous dire que peu de communes de la république a été exposée et menacée de plus d'écueils, et de dangers que celle d'Angély-Boutonne; d'un côté voisine des brigands de la Vendée, elle les a combattus avec courage; de l'autre entourée de l'hydre fédéraliste, elle a rejeté son souffle empoisonné; restée intacte au milieu de ces chocs différents, elle a été inébranlable, ferme dans ses principes, sans ostentation, comme sans foiblesse,

(11) C 326, pl. 1418, p. 8.

(12) C 324, pl. 1397, p. 20.

elle a juré guerre a mort aux tirans, aux aristocrates, et a tous les ennemis du peuple, amour sans bornes pour la patrie, et union indissoluble a la Représentation nationale, et jamais elle n'a dérivée; aucune conspiration, ny sédition ne se sont élevées dans son sein; la majorité de l'aristocratie s'est enfuie avec les laches émigrés, et leurs parents, ou adherents sont constamment détenus, en attendant leurs jugements.

Depuis que le fanatisme a courbé sa tête, il n'a plus d'efforts pour troubler le repos public, tous nos enfants, et beaucoup de pères de famille ont volés a la défense de la patrie, et ceux qui sont restés, s'employent a notre moulin a poudre, a forger nos invincibles bayonnettes, et tous travaillent a l'envie dans les ateliers publics; ils attendent le fruit de leurs travaux, que votre courage, votre sagesse, et votre infatigable activité leur promet.

Représentants du peuple vous avez purgé de notre territoire les hordes esclaves des tirans, vous avez abatus ces hommes de sang, dont le souvenir fait frémir la nature.

Vous avez juré de rester a votre poste, l'honneur et le bonheur des français l'exigeroient, ils n'échaperont donc plus a la justice nationale, les scelerats, les malveillants, les aristocrates, les intrigants, les gens immoraux, qui voudroient encore cacher leurs crimes en tenant a l'ordre du jour la terreur, et l'échafaud.

Que la justice, la vertu, l'amour de la patrie, l'union, et la reconnaissance a la représentation nationale, soient a jamais les sentiments de tous les republicains, et que la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la république soient leur cri de ralliement.

Fait a Angely-Boutonne le 2 brumaire l'an troisieme de la république française une et indivisible.

PAROCHE-DUFRENE, *maire et 6 signatures d'officiers municipaux, 7 de notables et 3 sans indication de fonction.*

h

[*Le conseil général de la commune de Bayonne à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (13)

Égalité, Fraternité, Liberté

Dignes Représentants du peuple,

Depuis trop longtems des ambitieux cachés sous le masque du patriotisme, travailloient à ramener le regne de la tyrannie par celui de la terreur. Depuis trop longtems des scélérats, gorgés de rapines, entretenoient le trouble et l'agitation parmi les citoyens afin que ceux-ci continuellement occupés à se préserver des dangers successifs dont on les environoit n'eussent pas le tems de porter le flambeau sur les vexa-

(13) C 324, pl. 1397, p. 17.

tions et les excès de tous genres commis par les divers oppresseurs du peuple. Enfin votre sagesse vient de couper la racine de tous ces maux. La justice rappelée au milieu de nous par vos soins y remplacera désormais l'esprit de brigandage et de violence, désormais le bruit du char révolutionnaire ne portera plus l'épouvante et la consternation que dans l'ame des conspirateurs et des traîtres à la patrie, désormais l'homme de bien, l'ami de la révolution, ne verra plus ses meilleures intentions empoisonnées; les écarts de son zèle, les erreurs de son coeur, les méprises de son esprit transformés en attentat contre la sureté publique. Graces vous en soient à jamais rendues, citoyens représentants, que mille témoignages de reconnaissance, disons-nous, arrivans de toutes les parties de la république, viennent vous apprendre avec quelle satisfaction tous les véritables français ont reçu, accueilli cette immortelle adresse où vous leur annoncez qu'aux jours de sang et d'oppression, amenés par les Catilina modernes, vous vous êtes empressés de substituer les jours de la justice la plus impartiale, les jours de cette liberté et de cette égalité qui s'accordent avec les loix et le maintien du gouvernement révolutionnaire. Pour les membres du conseil général de la commune de Bayonne en particulier, prêts à terminer leur carrière comme ils l'ont commencée, c'est à dire dans les sentiments du plus parfait attachement à la Convention nationale, c'est avec une satisfaction bien vive que touchant au port après tant d'orages ils voient par vos soins, s'élever derrière eux des jours sereins et calmes qui accompagneront sans interruption ceux qui seront appelés à les remplacer dans leurs fonctions publiques.

Les membres composant le conseil général de la commune de Bayonne.

VAUHAN, *maire*, MOULIN, *secrétaire et 16 autres signatures dont 7 d'officiers municipaux et 9 de notables.*

i

[*Les membres de la société populaire de Port-Liberté à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (14)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentants du peuple,

Votre adresse aux français a été lue et accueillie avec sensibilité à trois séances consécutives de notre société. Nous avons apprécié, toute la valeur des principes sacrés qui y sont développés, nos ames s'en sont pénétrées, et nous avons juré haine mortelle à quiconque oserait en professer de contraires. Ceux qui ont eu a souffrir d'un régime oppresseur ont oublié les maux qu'il leur a causés, et s'il jettent encore

(14) C 326, pl. 1418, p. 22.